

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 4 novembre 2025

PROCES-VERBAL

Le mardi quatre novembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Clar s'est réuni à la salle du conseil en mairie sous la présidence de monsieur Eric BALLESTER, maire de la commune.

Date de convocation : 30 octobre 2025

Conseillers en exercice : 10

Présents : BALLESTER Eric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, BORDES Stéphanie, POUTEAU Lionel, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène

Absents : ETIENNE Patrice

Excusés : PAYER Dominique, GAURAN Jean-Luc, VILLEMUR Michèle

Procuration : GAURAN Jean-Luc à POUTEAU Lionel

Secrétaire de séance : POUTEAU Lionel

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2025
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Modification du tableau des emplois
- Convention CDG32
- Questions diverses

1. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2025

Monsieur le maire après lecture de l'ordre du jour, demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 octobre 2025.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2. Déclaration d'intention d'aliéner

DIA N°1 :

Parcelles cadastrées : AL N°60, N°61 et N°62

Surface : 02a 60ca, 02a 10ca, 48a 97ca

Propriétaire : Etablissement Cantoloup Lavallée

Acquéreur : Etablissement Public Foncier d'Occitanie

MAIRIE DE SAINT-CLAR

Prix de vente : 202 000 €

Le conseil municipal n'exerce pas son droit à aliéner.

POUTEAU Lionel demande pourquoi la parcelle AL 63 reste enclavée ? Après une vérification avec le service "Carto 32" il est confirmé qu'elle appartient à l'établissement Cantoloup Lavallée. Il faudra contacter l'établissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO) pour lui signaler cette erreur.

3. Modification du tableau des emplois

FILIERE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE	CADRES D'EMPLOIS	CAT.
ADMINISTRATIVE	1	35	Cadre des emplois des Attachés Territoriaux	A
ADMINISTRATIVE	1	35	Cadre d'Emploi des Rédacteurs	B
ADMINISTRATIVE	1	27	Cadre d'Emploi des Rédacteurs	B
ADMINISTRATIVE	1	24.50 → 35	Cadre d'emploi des Adjointes administratifs	C
ADMINISTRATIVE	1	27.5 → 35	Cadre d'emploi des Adjointes administratifs	C
ADMINISTRATIVE	1	35	Cadre d'emploi des Adjointes administratifs	C
CULTURELLE	1	24	Assistant de conservation	B
TECHNIQUE	3	35	Cadre d'emploi des adjointes techniques	C
MEDICO-SOCIALE	2	35	Médecins hors classe	A
MEDICO-SOCIALE	1	17.50	Médecins hors classe	A
MEDICO-SOCIALE	1	20	Médecins hors classe	A

Le nouveau tableau des emplois est adopté à l'unanimité

4. Convention CDG32

Par convention avec le CDG32, Le Centre de Gestion de la Charente-Maritime, pour le compte du Centre de Gestion du Gers, assurera l'étude et le suivi des dossiers que la collectivité aura confiés au CDG du Gers ; ce dernier se chargera de rassembler les éléments du dossiers nécessaires à l'étude et procèdera à la facturation du service.

l'étude du droit initial à indemnisation chômage	150,00 €
l'étude du droit en cas de reprise ou de réadmission à l'indemnisation chômage	58,00 €
l'étude des cumuls de l'allocation chômage et activité réduite	37,00 €
l'étude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC	20,00 €
le suivi mensuel des droits à l'allocation	14,00 €
conseil juridique, (par tranchée de temps de 30 minutes)	15,00 €

La convention est adoptée à l'unanimité

5. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 19h24.

Le maire,
BALLESTER Eric

Le secrétaire de séance
POUTEAU Lionel



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, representing the name Lionel Pouteau.